

# Communiqué de presse

## Tarification de l'électricité et du chauffage à distance

**L'année 2022 rimera avec stabilité pour les prix du chauffage à distance (CAD) de Gruyère Energie : une excellente nouvelle dans un contexte de hausse généralisée du prix des énergies sur les marchés. Du côté de l'électricité, cette même situation entraînera une augmentation des tarifs régulés d'environ 4.6 %, soit 3 francs par mois pour un ménage moyen. Une gestion maîtrisée des coûts d'acheminement de Gruyère Energie a toutefois permis de contenir cette hausse et de garder des tarifs parmi les plus attractifs du Canton.**

### Chauffage à distance : le renouvelable et le local gages de stabilité

Grâce à une politique de gestion efficace, Gruyère Energie parvient à maintenir ses prix inchangés pour l'année 2022 et cela malgré la hausse des prix des combustibles, la progression des taxes mais aussi les investissements dans le réseau et les outils de production.

Le chauffage à distance reste et restera toujours une solution économique, écologique et confortable grâce à l'utilisation d'énergies renouvelables locales (à plus de 90 %). Près de 30'000 tonnes de CO<sub>2</sub> sont économisées par année grâce à ce système, un réel atout qui s'inscrit parfaitement dans la Stratégie énergétique 2050.

### Electricité : des hausses contenues sur des marchés mouvementés

**Marché de l'électricité.** Les prix de l'énergie électrique sur les marchés de gros ont régulièrement augmenté ces dernières années. Cette hausse généralisée – fortement marquée en 2021 et qui influence de manière importante nos tarifs 2022 – est liée à la reprise économique consécutive à la pandémie. Une gestion maîtrisée des processus d'approvisionnement par Gruyère Energie a toutefois permis de limiter cette hausse.

**Acheminement.** L'importante hausse annoncée des coûts de transport sur le réseau électrique national (SwissGrid, +22.2 %) ainsi que celle du réseau électrique cantonal (Groupe E, +22.1 %) se répercute inévitablement sur les tarifs régulés 2022. La part des coûts des réseaux amonts représente environ 30 % du coût total de l'acheminement. Sur le réseau propriété de Gruyère Energie, une gestion adaptée permet une réduction de ses propres coûts de fonctionnement et donc de contenir une part de l'augmentation de l'acheminement total.

**Taxes.** Les taxes pour les énergies renouvelables restent inchangées de leur côté à 2.3 ct/kWh, soit au niveau du maximum légal actuel.

**Mix énergétiques.** Le nombre croissant d'installations photovoltaïques raccordées à son réseau permet à Gruyère Energie d'augmenter la part d'électricité solaire et locale fournie à l'ensemble de ses clients. Ainsi, la part de photovoltaïque proposée dans les mix énergétiques renouvelables sera renforcée pour un tarif revu à la baisse.

En résumé, l'année 2022 connaîtra une augmentation moyenne des tarifs d'électricité d'environ 4.6 %, soit un peu plus de 3 francs par mois pour un ménage standard consommant 4'500 kWh par année. Malgré cela, ces tarifs figurent toujours parmi les meilleurs du Canton.

Pour tout renseignement complémentaire, consultez notre site internet [www.gruyere-energie.ch](http://www.gruyere-energie.ch) ou contactez directement le soussigné qui se fera un plaisir de vous répondre.

Claude Thürler  
Directeur général  
**Gruyère Energie SA**  
Rue de l'Etang 20  
CH - 1630 Bulle  
T + 41 26 919 23 23  
[claudethurler@gruyere-energie.ch](mailto:claudethurler@gruyere-energie.ch)  
[www.gruyere-energie.ch](http://www.gruyere-energie.ch)

### **Composition des tarifs de l'électricité**

Le **prix global**, dit également intégré, de l'électricité se compose de 3 parties distinctes :

La partie « **énergie** » est la composante tarifaire permettant d'acquérir de l'énergie électrique, soit l'achat d'électricité auprès de différents producteurs. Le cas échéant, cette partie comprend également la plus-value écologique qui garantit l'origine renouvelable de l'électricité.

La partie « **acheminement** » est la composante tarifaire permettant d'assurer l'exploitation et le renouvellement des infrastructures de réseau.

La partie « **taxes** » est la composante tarifaire permettant de collecter les diverses taxes, notamment fédérales et communales, qui sont ensuite reversées aux bénéficiaires finaux.

Un comparatif de tarifs est disponible sur le site officiel de l'Elcom : <https://www.prix-electricite.elcom.admin.ch>

### **Gruyère Energie SA en bref**

Forte de plus de 125 ans d'expérience, Gruyère Energie SA est une entreprise multi-fluides active dans l'approvisionnement et la distribution d'énergie électrique et thermique, dans le captage et la distribution d'eau potable ainsi que dans la distribution de services multimédias (multiple play, internet, TV numérique, radio, téléphonie). Côté construction, celle-ci se positionne également comme une entreprise de référence en matière d'installations électriques (courant fort, courant faible, domotique) ou encore d'installations de panneaux photovoltaïques.

Gruyère Energie et ses 290 collaboratrices et collaborateurs spécialisés sont présents dans près de 40 communes gruériennes, glânoises, veveysannes et du Pays-d'Enhaut.

Gruyère Energie s'engage aussi activement dans le développement durable notamment grâce à un réseau de chauffage à distance novateur et de nombreuses prestations en matière d'efficacité énergétique. Elle offre également, par le biais de ses filiales, un savoir-faire dans les domaines de la construction de tableaux électriques ou du CVS.

Toute l'information sur [www.gruyere-energie.ch](http://www.gruyere-energie.ch) !